



UNIWAX

Siège social : YOPOUGON-GARE
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE - 01 B.P. 3994 ABIDJAN 01

Tél. : (225) 23.53.54.54 et 23.53.53.54
R.C. N° CI-ABJ-1967-B-5471
C.C. N° 5013197 D
Fax : (225) 23.46.69.42

COMMUNIQUE

FRACTIONNEMENT DE L'ACTION UNIWAX

L'Assemblée Générale d'UNIWAX, sur proposition de son Conseil d'Administration, s'est régulièrement tenue en date du 20 mars 2015. L'Assemblée Générale a ainsi approuvé, à la majorité, le fractionnement des actions UNIWAX dans un rapport de 1 pour 5. En conséquence, la valeur nominale qui s'élevait à 5000 francs CFA auparavant sera désormais de 1000 francs CFA et le nombre d'actions de chaque actionnaire multiplié par 5.

L'Assemblée a également décidé, à la majorité, de mettre en conformité l'article 7 des statuts de UNIWAX, afin d'y faire figurer la nouvelle valeur nominale de l'action ainsi que le nombre d'actions UNIWAX qui passe de 750.000 actions à 3.750.000 actions nouvelles de 1000 francs CFA chacune.

La division de la valeur nominale sera effective à l'ouverture du marché le 30 avril 2015.

Grâce à cette opération de fractionnement, les actions UNIWAX devraient profiter d'une meilleure négociabilité, encourageant de nouveaux investisseurs à les acquérir et contribuant au renforcement de la liquidité sur le marché boursier.

Cette opération sera réalisée sans frais ni formalités pour les actionnaires d'UNIWAX et n'aura pas d'impact sur leurs droits.

Fait à Abidjan, le 15 avril 2015

MENUDIER Jean-Louis
Président Directeur Général

UNIWAX
01 B. P. 3994 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire
Tél. : 23 53 54 54 / 23 53 53 54
Fax : 23 46 69 42
Direction Générale

CONTACTS :

UNIWAX SA
T. +225 23 53 53 76

HUDSON & Cie
T. +225 20 31 55 00
info@hudson-cie.com